



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 23/12/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE

Point de situation sanitaire du 23 décembre 2021 (données au 22/12)

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR et antigéniques) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **7 142 cas** positifs supplémentaires depuis le 17 décembre.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **291 cas pour 100 000 habitants** (- 9 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **5,1 %**.

Les indicateurs sanitaires confirment la circulation très active du virus en Bretagne.

Aussi, dans le contexte d'émergence du variant Omicron, une vigilance collective doit-elle être maintenue par le respect scrupuleux des gestes barrières en toute circonstance. La campagne de vaccination doit se poursuivre, notamment pour la dose de rappel, ouverte à tous les adultes de + de 18 ans, afin de maintenir un niveau de protection suffisant contre la Covid-19.

La préfecture de la région Bretagne et l'ARS Bretagne invitent donc la population à réduire ses interactions sociales afin de freiner les contaminations.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 22 décembre 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	36920	905	233,8	+8,9
29	43341	1547	219,5	-10,1
35	103210	2991	358,5	-1
56	53702	1699	326,4	-33,6
Bretagne	237173	7142	291	-9

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **463** hospitalisations en cours (-14¹), dont 67 (+6¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **10 053** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+150¹) ;
 - **1 916** patients sont décédés (+20¹).

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus. Pour casser au plus vite les chaînes de contamination, il est important d'isoler rapidement les personnes testées positives et leurs contacts.

108 519 tests RT-PCR ont été réalisés entre le 13 et le 19 décembre (-3,9 % % par rapport à la semaine précédente) :

	Tests PCR Du 13 au 19 décembre	Taux de positivité Du 13 au 19 décembre	Taux de positivité Du 8 au 14 décembre
22	17317	4,6	4,6
29	24350	4,4	4,6
35	43724	5,4	5,7
56	23128	5,9	6,1
Bretagne	108519	5,1	5,3

La Bretagne compte actuellement 111 (-1)¹ clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **6** dans les Côtes d'Armor (1 en milieu professionnel, 1 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 1 en sphère privée) ;
- **24** dans le Finistère (1 en crèche, 6 en milieu professionnel, 6 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 4 en EHPAD et 6 en sphère privée) ;
- **36** en Ile-et-Vilaine (3 en milieu professionnel, 14 en milieu scolaire et universitaire, 5 en établissement de santé, 4 en EHPAD et 10 en sphère privée) ;
- **45** dans le Morbihan (2 en milieu professionnel, 18 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 4 en établissement pour personnes handicapées, 8 en EHPAD et 10 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 20/12, la couverture vaccinale de la population bretonne est de **82,4 %** (au moins une dose tous âges confondus).

Au 21/12

6 501 156 vaccinations ont été effectuées :

- 1 218 215 dans les Côtes d'Armor
- 1 808 725 dans le Finistère
- 1 981 841 en Ile-et-Vilaine
- 1 492 375 dans le Morbihan

Information Coronavirus COVID-19

Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr

Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données du 22/12 par rapport au 17/12/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr